

Le courrier d'Edouard Philippe... un pas de côté mais pour mieux nous imposer son projet

11 janvier 2020

RETRAITES : LE GOUVERNEMENT RETIRE
"PROVISOIREMENT L'ÂGE PIVOT" DU PROJET DE LOI

TIENS ! VA DONNER ÇA
AUX SYNDICATS. ÇA VA
EN CALMER UN OU DEUX.

ÇA VEUT DIRE QUOI,
"PROVISOIREMENT" ?

BAH QU'ON
LE REMET DÈS QUE
LES GENS AURONT
REPRIS LE TRAVAIL,
PARDI ! LOL !

BOH,
CE QUI COMPTE,
C'EST DE FAIRE
PASSER LA RETRAITE
PAR POINTS, MAIS SI
ON PEUT RIGOLER
AU PASSAGE...



Allan
BARIE

RETRAITES : LE GOUVERNEMENT RETIRE
"PROVISOIREMENT L'ÂGE PIVOT" DU PROJET DE LOI

TIENS ! VA DONNER ÇA
AUX SYNDICATS. ÇA VA
EN CALMER UN OU DEUX.

ÇA VEUT DIRE QUOI,
"PROVISOIREMENT" ?

BAH QU'ON
LE REMET DÈS QUE
LES GENS AURONT
REPRIS LE TRAVAIL,
PARDI ! LOL !

BOH,
CE QUI COMPTE,
C'EST DE FAIRE
PASSER LA RETRAITE
PAR POINTS, MAIS SI
ON PEUT RIGOLER
AU PASSAGE...



Allan
BARIE

Après des semaines de pas de deux avec la CFDT autour de la

question de l'âge pivot, le gouvernement retire les 64 ans de son projet immédiat. C'est le signe de son malaise, des divisions gouvernementales, de la force de notre mouvement qui met à mal ses objectifs.

Mais c'est d'abord une manœuvre

On est en plein faux semblant :

- L'âge de 64 ans est enlevé pour le moment, il reste pourtant une référence et l'âge d'équilibre est maintenu dans le projet de loi et avec lui la volonté de faire travailler plus longtemps.
- Une conférence aura lieu mais le contenu est d'ors et déjà verrouillé : il y aura un âge d'équilibre et il n'y aura pas d'augmentation des cotisations.

Le gouvernement fait mine de donner la main aux « partenaires sociaux » jusqu'en avril mais il la garde en dernière analyse dans le cadre inchangé du projet de retraites à points. Et il prévoit d'agir par ordonnances. On se souvient de la méthode utilisée lors de la négociation de l'assurance chômage où le gouvernement a pris la décision au final contre l'ensemble des syndicats, avec comme conséquence, la baisse de l'indemnisation et l'augmentation du contrôle des chômeurs et chômeuses.

La règle d'or de l'équilibre est toujours là

Tout cela parce que la règle d'or de l'équilibre est maintenue et constitue la contrainte majeure : 14% maximum de dépenses de retraite dans le PIB quel que soit le nombre de retraité-es.

On est donc toujours dans le même cadre : une menace contre le temps de travail et une menace sur le montant des pensions.

Les centaines de milliers de grévistes et de manifestant-es depuis le 5 décembre ne se laisseront pas abuser. Les journées des 14, 15 et 16 janvier proposées par l'intersyndicale seront l'occasion de le montrer et de renforcer encore la grève reconductible et les manifestations pour le retrait.

Le courrier d'Edouard Philippe... un pas de côté mais pour mieux nous imposer son projet

Après des semaines de pas de deux avec la CFDT autour de la question de l'âge pivot, le gouvernement retire les 64 ans de son projet immédiat. C'est le signe de son malaise, des divisions gouvernementales, de la force de notre mouvement qui met à mal ses objectifs.

Mais c'est d'abord une manœuvre

On est en plein faux semblant :

- L'âge de 64 ans est enlevé pour le moment, il reste pourtant une référence et l'âge d'équilibre est maintenu dans le projet de loi et avec lui la volonté de faire travailler plus longtemps.
- Une conférence aura lieu mais le contenu est d'ors et déjà verrouillé : il y aura un âge d'équilibre et il n'y aura pas d'augmentation des cotisations.

Le gouvernement fait mine de donner la main aux « partenaires sociaux » jusqu'en avril mais il la garde en dernière analyse dans le cadre inchangé du projet de retraites à points. Et il prévoit d'agir par ordonnances. On se souvient de la méthode utilisée lors de la négociation de l'assurance chômage où le gouvernement a pris la décision au final contre l'ensemble des syndicats, avec comme conséquence, la baisse de l'indemnisation et l'augmentation du contrôle des chômeurs et chômeuses.

La règle d'or de l'équilibre est toujours là

Tout cela parce que la règle d'or de l'équilibre est maintenue et constitue la contrainte majeure : 14% maximum de dépenses de retraite dans le PIB quel que soit le nombre de retraité-es.

On est donc toujours dans le même cadre : une menace contre le temps de travail et une menace sur le montant des pensions.

Les centaines de milliers de grévistes et de manifestant-es depuis le 5 décembre ne se laisseront pas abuser. Les journées des 14, 15 et 16 janvier proposées par l'intersyndicale seront l'occasion de le montrer et de renforcer encore la grève reconductible et les manifestations pour le retrait.

**31 rue de la
Grange aux belles
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**



- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Le-courrier-d-Edouard-Philippe-un-pas-de-cote-mais-pour-mieux-nous-imposer-so>
n